Le Saint-Mitréen

17

Journal municipal
Novembre 2023

Cœur de village : concertation pour la revitalisation

Sommaire

2	**Édito**
3	**Noël enchanteur**
4-5	**Dossier spécial : logement**
6	**Remise en eau des étangs**
7	**Le centre-village fait place neuve**
8	**Espace familles : un guichet unique**
9	**Le gymnase en fête pour le téléthon**
10-11	**Travaux**
12	**Retour en images**
13	**En bref**
14	**Portrait | État civil**
15	**Expression Libre**
16	**Agenda**

Numéros et mails utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55
> bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr
Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38
> policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr
Collecte des déchets (Pays de Martigues) : 04 42 13 25 60
> collecte.paysdemartigues@ampmetropole.fr
Services techniques : 04 42 44 03 45
> servicestechniques@saintmitrelesremparts.fr
Service urbanisme : 04 42 80 98 41
> urbanisme@saintmitrelesremparts.fr
Pôle social - CCAS : 04 42 06 74 16
> accueilccas@saintmitrelesremparts.fr
Service scolaire jeunesse : 04 42 06 97 54
> scolairejeunesse@saintmitrelesremparts.fr

Le Saint-Mitréen n°17

Directeur de publication : Vincent Goyet
Rédaction : Loretta Jobard - Élus
Crédits photos : Céline Parenté, Élus, Services Communication et Techniques, Rémi Bainvel, Cyril Catenne, DR

Réalisation : Service Communication
Tirage : 3100 exemplaires
Périodicité : 6 numéros annuels
Dépôt légal : 2ème semestre 2023
N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'édito

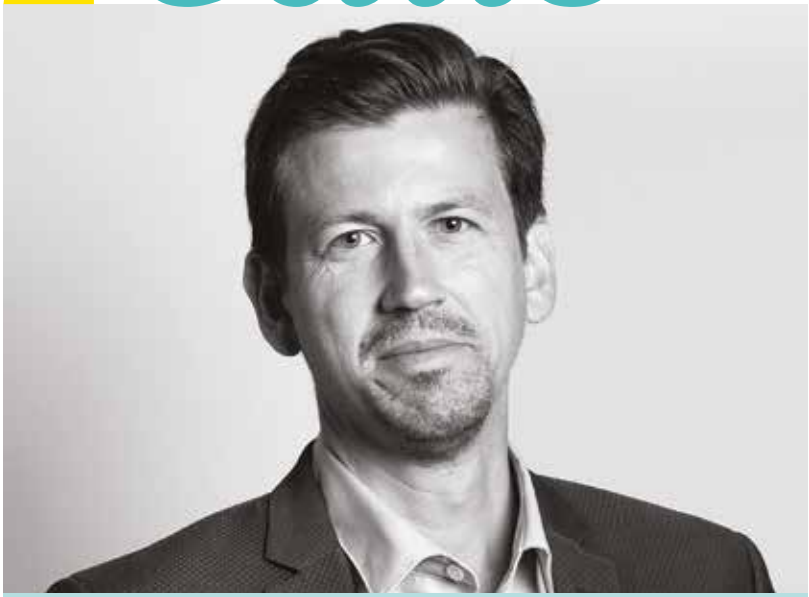

Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Que ce soit au travers des commémorations du 1er et 11 novembre, mais aussi des rassemblements en faveur de l'Ukraine et des Arméniens du Haut Karabagh, l'actualité récente a été l'occasion de rappeler combien la guerre reste synonyme de malheurs pour les peuples. Plus récemment encore, l'horreur absolue commise par le Hamas contre les civils israéliens a provoqué une riposte de grande ampleur dont les civils palestiniens, s'ils ne sont pas la cible, demeurent les premières et principales victimes.

L'escalade de la violence naît toujours d'une faiblesse du politique. Il traduit la fin du dialogue et des liens diplomatiques, au profit de rapports de force bruts et brutaux. Les images et les récits inhumains nourrissent une propagande de la terreur sans offrir pour autant de perspectives d'apaisement. Quand le politique n'offre pas de solutions, ce sont les bas instincts qui prennent le dessus, avec leur cortège de haine et de vengeance. En France, le déferlement de violences traduit également un délitement dangereux et l'oubli des valeurs universelles qui fondent notre République : l'antisémitisme n'est ni acceptable, ni justifiable. Jamais.

C'est pourquoi il est si important de maintenir la mémoire des drames du passé, et d'œuvrer sans cesse à la concorde civile. A Gaza, le cessez-le-feu doit nécessairement s'accompagner d'une solution politique pour administrer ce territoire tombé aux mains de fanatiques dangereux. La communauté internationale ne peut se contenter de s'indigner, mais doit agir. Reconstruire la paix doit avoir pour but de créer des liens de partenariat et d'amitié entre les peuples israélien et palestinien, tout comme les peuples français et allemand l'ont fait après 1945.

Construire notre avenir, sur le plan technique mais aussi et surtout humain, sociétal, c'est ce que nous poursuivons à Saint-Mitre-les-Remparts, avec la volonté de mieux prendre en compte notre planète, de dynamiser notre tissu urbain, de valoriser notre patrimoine, et de promouvoir le civisme au quotidien. Nous avons la chance de vivre dans un cadre démocratique apaisé : sachons le mesurer, le défendre, et le faire progresser.

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

Noël enchanteur

Marché de Noël, illuminations, décorations, Noël au village, concours de crèches provençales... Cette année encore le mois de décembre sera magique à Saint-Mitre-les-Remparts !

Noël se fête à Saint-Mitre-les-Remparts ! Cette année encore, plongez dans l'esprit des fêtes de fin d'année grâce à nos festivités.

Marché de Noël

Notre troisième édition du **marché de Noël** se tiendra les 1er, 2 et 3 décembre, place de la Mairie. Inauguration du marché le vendredi à 17h avec vin chaud offert par la municipalité !

Les chalets seront installés et proposeront des **idées de cadeaux de Noël**, de l'**alimentation**, des **stands de confiseries**...

Des manèges viendront parfaire le tout pour régaler les petits.

Suivez notre page Facebook Saint-Mitre en fête !

Suivez notre nouvelle page Facebook 'Saint-Mitre en fête', la page de vos prochains rendez-vous !

Noël au village

Pour la troisième année consécutive, Noël au village se déroulera encore sur deux jours.

Dans le centre-village, **des animations** viendront enchanter petits et grands : des promenades à poney, en calèche, et la traditionnelle arrivée **du Père Noël** ! Un trampoline sera installé. Vous pourrez également profiter de **chants de Noël** et la présence de **mascottes**. D'autres surprises seront à découvrir...

Concours de crèches provençales

La municipalité vous propose une nouvelle fois le traditionnel **concours de crèches provençales**. Pour y participer, rendez-vous sur le site internet de la ville **www.saintmitrelesremparts.fr** ou faites-vous connaître auprès de Saint-Mitre Informations au 04 42 49 18 93, les inscriptions courent jusqu'au 15 décembre.

Les rendez-vous sont pris pour ce **mois de décembre bien chargé** !

Seniors : quand retirer votre colis de Noël ?

La distribution des colis de Noël se déroulera les 5 et 6 décembre prochain, au CCAS, comme suit :

- 5 décembre matin : les personnes inscrites dont le nom commence par A, B, C et D.

- 5 décembre après-midi : les personnes inscrites dont le nom commence par E, F, G et H.

- 6 décembre matin : les personnes inscrites dont le nom commence par I, J, K,L, M et N.

- 6 décembre après-midi : les personnes inscrites dont le nom commence par O jusqu'à la fin de l'alphabet.

Logement : des projets maîtrisés

Le logement est un enjeu essentiel pour une commune. Il répond aux besoins des habitants, non seulement des ménages, mais aussi des jeunes et moins jeunes. La municipalité a repris en main ses projets et ses orientations, afin de porter des programmes ambitieux, qualitatifs et respectueux du caractère villageois, des voisinages existants, ainsi que des impératifs règlementaires de production de logement social.

Projet 'Résidence Bonfilhon' : trois logements

Les **trois logements sociaux de la résidence Bonfilhon** seront livrés d'ici quelques semaines.

Le chantier, débuté en 2017, a subi des **modifications pour préserver la structure existante**, faisant passer le nombre de logements de sept à trois. Une taille plus humaine, dont **les travaux sont en cours de finalisation**.

Projet 'Bastide Sainte-Victoire' : 73 logements

La Bastide Sainte-Victoire, située entre le complexe sportif René Jauras et le groupe scolaire Jean Rostand, comprendra au total **73 logements**. 50 villas seront proposées à la location, et 23 logements seront à destination sociale.

La construction de ce projet, réalisée par Bouygues Immobilier, avait initialement été prévue avec un seul accès, impasse Sainte-Victoire. **Ce n'était pas satisfaisant, ainsi, la municipalité a repris le projet en l'améliorant**, pour une meilleure intégration aux quartiers environnants, avec l'ajout d'un accès boulevard Fontaine du Loup.

Ces logements seront **disponibles à la location** par l'intermédiaire d'un bailleur professionnel, Erilia, tandis que les logements sociaux sont accessibles par le même système que pour tous les logements sociaux (voir encart page ci-contre).

Ce nouveau quartier propose une véritable solution pour les familles saint-mitréennes.

Projet 'Calieux' : 80 logements pour l'habitat inclusif

Après deux années de **travail préparatoire et de concertation** avec différents interlocuteurs et partenaires de l'opération, la municipalité a affiné la destination de cet espace de 32 000 m² au sein du tissu urbain.

Cette **résidence de 80 logements** (villas et collectifs dont 50% seront à destination sociale) a pour vocation de **compléter l'offre de logements adaptés dans notre commune**, pour répondre à des **enjeux de vieillissement en autonomie mais aussi d'habitat inclusif à destination de personnes handicapées**. Ainsi, l'association "**Les Tisseurs**" sera en charge du projet de **gestion de la résidence seniors**, afin de l'animer et d'accompagner ses habitants.

Il s'agit également de penser **à la meilleure intégration urbaine,** notamment au regard des voisinages, tout en offrant de nouveaux lieux de convivialité.

Projet 'ZAC de l'Anglon' : 200 logements au maximum

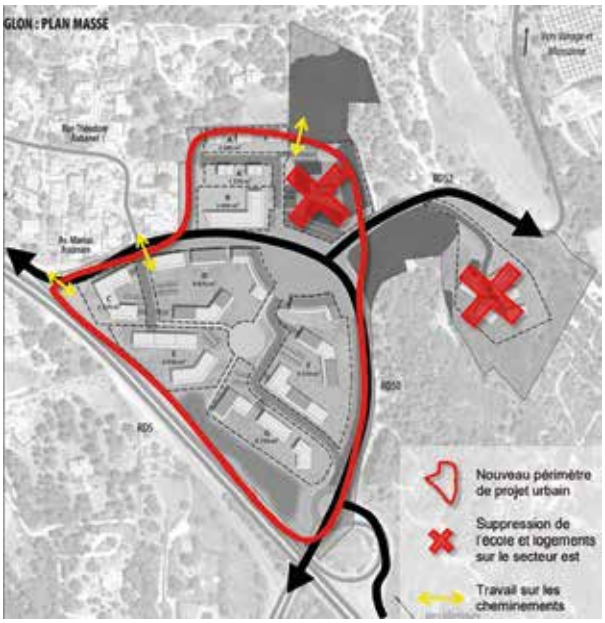

C'est un **projet très important pour la commune**, qui en est à **sa phase préparatoire**.

L'ancien projet n'étant pas satisfaisant, **la municipalité l'a complètement repris et l'a redimensionné**. Le groupe scolaire initialement prévu à cet endroit a ainsi été **déplacé à Varage** : une évidence, puisque le plateau accueille déjà deux groupes scolaires.

Autre point, **les constructions seront en R+1 maximum**, afin de **s'intégrer au mieux dans notre environnement**, et les **logements seront au nombre maximum de 200, dont une centaine à caractère social**. Des locaux à vocation de services sont inclus dans le programme de l'opération.

Au niveau des équipements publics, un city-stade et un parc sont prévus.

Donnez votre avis !

Une concertation ouverte à tous débute prochainement, pour une livraison de lots prévue aux environs de 2029.

Les contours du projet 'Anglon' sont donc posés, reste à l'affiner. Pour ce faire, la population y est évidemment associée. Une concertation sera organisée, au travers notamment d'une réunion publique, prévue le mercredi 13 décembre prochain au théâtre de la Manare.

Un **cahier d'observations** et des documents de présentation du projet seront également disponibles en mairie.

L'idée est d'intégrer pleinement les habitants à la rédaction du cahier des charges, afin qu'ils puissent donner leurs idées ainsi que leurs avis.

Logement social : comment en bénéficier ?

Depuis le 1er janvier dernier, et la reprise en main par la commune de son action sociale, le CCAS est concomitamment devenu bureau enregistreur des demandes de logement. Ces deux éléments-là, ainsi qu'une équipe renforcée et un travail en partenariat avec les différents bailleurs, permettent à la commune de défendre au mieux les dossiers des Saint-Mitréens.

Toute personne souhaitant ainsi procéder à l'enregistrement de sa demande de logement sur Saint-Mitre-les-Remparts peut demander un rendez-vous, qui permettra également de faire un point sur sa situation à l'Espace Solidarités : 100 rue Giudicelli - 04 42 06 74 16.

Toutes les personnes ayant déjà un numéro unique n'ont pas besoin de faire de démarches supplémentaires, il suffit simplement de veiller à ce que leur dossier soit à jour.

Quand un logement se libère ou se crée, un logiciel fait ressortir par ordre de priorité, selon des critères pré-définis par le conseil d'administration, les trois personnes qui seront proposées en candidature au bailleur, et, in fine, ce sera donc lui qui sera le décideur.

Les étangs bientôt remis en eau ?

Les étangs de Citis et Pourra devraient progressivement être remis en eau, en travaillant avec des partenaires pour une meilleure gestion locale de la ressource en eau. Explications.

Les sécheresses des années précédentes ont conduit à une diminution importante du niveau de nos étangs de Citis et Pourra. Une réflexion sur leurs sources d'alimentation a conduit à repenser **l'usage de nos canaux d'irrigation**.

Gestion plus fine de l'eau

Les balades villageoises qui ont été conduites en 2021 et en 2022 ont permis de faire **redécouvrir à la population notre canal d'arrosage de Saint-Mitre**, et cette année **le pourtour de l'étang du Citis avec le canal de Rassuen**. Cela a conduit à se demander s'il n'y aurait pas la possibilité de **se servir de ces canaux**, plutôt que de voir **une grande partie de leurs eaux gaspillées** en étant rejetées dans l'étang de Berre. L'idée est de **passer des accords avec les partenaires impliqués**, pour que la commune puisse **rediriger plus intelligemment ces eaux**, à destination respectivement du Citis et du Pourra.

Dès cet hiver, **la municipalité espère ainsi la remise en eau de l'étang du Citis**, dangereusement bas, et à terme celle de **l'étang du Pourra**.

Une machine à vapeur (re)découverte

En travaillant sur ces schémas-là, ce sera également l'occasion de **mettre en valeur notre patrimoine**.

Avec la baisse des eaux, a en effet été découverte une **ancienne machine à vapeur**, dont la trace a été retrouvée dans les archives : **elle servait pour l'extraction du sel à la fin du XIXème siècle**. L'objectif est de la **retirer pour l'exposer**, tout en évitant qu'elle ne se dégrade davantage, car elle était en quelque sorte protégée quand elle était dans l'eau. Il s'agit donc **d'éviter le processus de corrosion**, qui s'accélère avec la mise à l'air de cette machine à priori en fonte.

Les Salins du Midi ont d'ores et déjà **donné leur accord pour que la commune puisse la récupérer**. La municipalité recherche actuellement des **partenaires techniques et financiers** pour réaliser cette opération, et valoriser ainsi notre patrimoine industriel, qui marque notre paysage comme elle a pu marquer notre histoire et notre population locale.

La machine à vapeur, qui servait pour l'extraction du sel, a été découverte dans l'étang du Citis en raison de la diminution de l'eau (photo de gauche). Sur la photo de droite qui date du XIXème siècle, la machine est en arrière-plan.

Notre cœur de village fait place Neuve !

La revitalisation de notre cœur de village va bientôt débuter. Afin d'y associer la population, une commission extra-municipale se crée pour affiner le projet.

C'est l'un des grands projets de la municipalité : **la revitalisation de notre cœur de village**. Elle se déroulera en deux phases : **la place Neuve, puis l'intérieur des remparts**.

Votre avis compte !

Afin **de l'affiner et d'y associer les habitants**, **une commission extra-municipale se crée** pour vous laisser la parole.

L'essence de la **revitalisation de la place Neuve** comprend sa **renaturation et son arborisation**, avec une recherche de **fraîcheur**. Elle inclut également le **changement du revêtement** pour être davantage respectueux des mobilités et de l'accessibilité, ainsi que **l'implantation d'un distributeur à billets**. Une **zone de desserte de livraison**, pour ne plus bloquer la rue, **la facilitation de la giration de sortie du village** et **l'aménagement de stationnement de proximité à durée limitée** font également partie de ce projet.

Pour **l'intérieur des remparts**, deux axes : la **réfection de la voirie** concomitamment à la **désimperméabilisation** de certains espaces, et **la favorisation du verdissement**, notamment des façades.

La commission créée devra permettre **aux habitants et élus de se concerter sur les deux aspects**, durant le **premier trimestre 2024**. Il s'agira, à partir des grandes lignes citées précédemment, de **préciser concrètement le projet**. Pour en faire partie, merci de déposer **une lettre de motivation** à la mairie, à l'attention de Monsieur le Maire de Saint-Mitre-les-Remparts. Une **boîte à idées** sera également installée à l'Hôtel de Ville, afin que **chaque habitant, membre de la commission ou non, puisse donner son avis**.

Quelques chiffres

2024 : début des travaux de la place Neuve deuxième semestre.

2025 : début des travaux à l'intérieur des remparts.

L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est de 1,5 million d'euros :

- 700 000 € place Neuve

- 800 000 € intérieur des remparts

Qui sera notre restaurateur ?

Dans le cadre de cette revitalisation, **notre commune recherche un candidat porteur d'un projet ambitieux, qualitatif et attractif**, pour devenir propriétaire d'un bien situé 16, place Neuve, Saint-Mitre-les-Remparts.

L'activité principale sera la restauration pour le rez-de-chaussée et sa terrasse, ainsi que la possibilité d'élargir avec d'autres activités à l'étage, qui bénéficie d'ailleurs d'une vue imprenable sur nos remparts médiévaux !

Les candidats ont jusqu'au 15 janvier 16h pour déposer leur projet. Toutes les modalités sont à retrouver sur notre site internet **www.saintmitrelesremparts.fr**

Le cahier de consultation peut être remis aux candidats :

- Par retrait d'une version papier, aux heures et jours d'ouverture, à l'Hôtel de Ville de Saint-Mitre-les-Remparts (9, avenue Charles de Gaulle) ou au Pôle Mikado (646, avenue Auguste Baron – ZAC de Figuerolles – 13500 Martigues).

- Par demande de réception de ce dossier par mail à : ariane.castro-natale@ampmetropole.fr

Espace familles : un guichet unique

En deux ans, l'Espace familles est devenu peu à peu un guichet d'entrée unique pour les parents d'enfants de 0 à 12 ans.

La famille est au cœur des priorités de la **municipalité**. Depuis trois ans, elle n'a cessé **d'améliorer et de faire évoluer son offre** : **augmentation des temps de garderies, places supplémentaires au centre de loisirs, ouverture de la Maison de la Jeunesse**... C'est dans cette continuité que **l'Espace familles,** installé rue Bellefont, se veut être **un guichet unique à destination des parents**.

Inscriptions et paiements centralisés

Après avoir centralisé **les inscriptions ainsi que les règlements du centre de loisirs, des services scolaires et périscolaires** (garderies, transports et cantines), c'est désormais **la petite enfance** qui s'ajoute.

Ainsi, les **premiers et derniers mercredis de chaque mois**, de 8h30 à 12h, les directrices des structures y tiennent des permanences afin de **procéder aux pré-inscriptions**. Il suffit de se présenter muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, d'une attestation de l'employeur pour chaque parent, ainsi que d'un certificat de grossesse si l'enfant est à naître.

De plus, grâce au portail familles, actif depuis 2021, peuvent se faire à distance les règlements et les réservations... Il est aussi une source d'informations !

Complétant ainsi son offre, et doté dorénavant d'**une régie unique** (cf encart ci-dessous), l'Espace familles est donc une **véritable ressource administrative pour les parents, en devenant un interlocuteur unique.**

L'Espace familles, situé 65 bis rue Bellefont, est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour les joindre par téléphone : 04 42 06 97 54

Un seul endroit pour le paiement

Dans la même optique, l'Espace familles bénéficie désormais d'une régie unique, regroupant tous les services à la personne proposés par la municipalité :

- **Garderies, cantines, transports,**
- **Centre de loisirs,**
- **Crèches,**
- **Restaurant municipal,**
- **Portage à domicile,**
- **Téléassistance.**

Le paiement des factures est ainsi facilité, et peut se faire en espèces, chèque, CESU, ainsi que par carte bancaire, et la grande nouveauté : par prélèvements automatiques.

Téléthon

Le gymnase en fête pour le téléthon

La municipalité organise pour la première fois des célébrations en faveur du téléthon, dont la totalité des dons récoltés iront à l'association.

Sous l'égide de **la municipalité, les associations et les commerçants se sont mobilisés pour cette journée particulière**. Le **gymnase sera en fête** le samedi 9 décembre prochain !

Sur le principe d'**un véritable village**, **700 bracelets seront ainsi vendus au prix de 2 € à l'entrée** (la totalité des recettes sera reversée au Téléthon), et permettront d'accéder à **toutes les activités proposées**. Numérotés, ces bracelets feront l'objet d'un tirage au sort : l'heureux porteur du numéro tiré se verra remettre un lot surprise !

Jeux, animations, karaoké, démonstrations, tombola...

Tous les acteurs ont joué le jeu : élus, associations, agents municipaux, commerçants, pour vous concocter un beau programme, alors **un grand merci à tous** !

Tout au long de la journée, de 9h à 18h, vous pourrez ainsi notamment **vous initier au basket et au twirling**, qui proposeront également des **jeux**, des **démonstrations, un stand de maquillages**, de **confection de bracelets**, avec présence d'un guitariste le matin et d'un chanteur rock l'après-midi !

L'association **Vie et Commerce installera un marché** artisanal dans l'extension du gymnase, dont le bénéfice des ventes sera reversé au Téléthon.

La chorale Variance organisera un concert et karaoké, et le club de tennis des jeux et animations.

Le club d'athlétisme programmera des courses autour du stade ainsi que de la **libre marche**. **L'association don du sang** a planifié **deux randonnées familiales** autour du complexe. Le **kickboxing a prévu des démonstrations et des initiations au pao**.

L'aire de jeux Hissého prêtera pour l'occasion **une structure gonflable** pour l'intérieur du gymnase.

Afin d'associer les jeunes saint-mitréens, **un atelier de poésie** sera organisé le 22 novembre à la médiathèque, et les gagnants du concours verront leurs productions **imprimées et encadrées, vendues le jour J**, dont les bénéfices seront évidemment reversés au Téléthon.

Sur place, vous retrouverez **deux points buvette et restauration**, tenues l'une par le **Comité des Fêtes avec le club de rugby** du côté des courts de tennis, et l'autre par **les associations de basket et twirling en partenariat avec l'établissement 'My Beers'** à l'intérieur du gymnase.

L'association JAIME organise sa traditionnelle exposition du 21 au 26 novembre dans le hall du théâtre de la Manare, dont les recettes sont tous les ans données au Téléthon. **Peppy School organise de son côté une tombola** dans son local pour gagner des stages.

Une grande tombola solidaire, dont le ticket est au prix de 2 €, est prévue le samedi 9, dont **les lots ont été offerts par les associations et commerçants de la commune** : Motoculture Saint-Jean, Literie Décor, Cash express, Winfit, Decathlon, Rémi Bainvel (photographe), AMAP, les Arts Plastiques. Le gros lot ? **Une PS5** !

Vous l'aurez compris, cette **journée sera sous le signe de la solidarité, de la fête, et du partage**. Venez vous joindre à nous, d'autres surprises vous y attendent !

Un véritable village vous accueillera tout au long de la journée au complexe sportif René Jauras !

Une tombola avec une PS5 à gagner !

Une tombola solidaire sera organisée le même jour (2 € le ticket), avec des lots offerts par les commerçants et associations de Saint-Mitre. Merci à eux !

TRAVAUX

Projets structurants ou 'petits' travaux, nos services techniques sont constamment à pied d'œuvre, sous l'égide de son directeur Stanley Cardon et de l'adjoint en charge Antoine Bruno.

Retrouvez dans cette double-page les réalisations, et les projets à venir.

Dénomination des ronds-points : Saint-Mitre-les-Remparts met en avant son histoire et son territoire - finalisée

Afin de **mettre en valeur notre patrimoine historique**, la municipalité a décidé de **rendre hommage à la princesse gauloise Gyptis et au marin grec Protis**, en donnant leurs noms à des ronds-points, situés sur la ZAC des Étangs et à l'entrée de ville côté caserne des pompiers. **Le troisième rond-point a été nommé Magrignane**, du nom d'un ancien étang asséché depuis le milieu du XVIIIème siècle.

La commune vient par ailleurs de **négocier une convention de gestion avec la métropole concernant l'entretien de la ZAC**, afin là encore de **prendre mieux en charge les besoins de proximité.**

Esplanade Vaillant - finalisée

L'esplanade Vaillant a bénéficié d'un embellissement avec la suppression de segments de revêtement dégradé, l'aménagement d'un **coffret électrique** avec enfouissement des câbles, et la **plantation d'un arbre**.

Deux bancs seront par ailleurs installés prochainement.

Salle de danse - finalisée

De **nouveaux miroirs** ont été posés en salle de danse, au gymnase René Jauras.

Salle polyvalente de Varage - finalisé

La salle polyvalente possède désormais un **frigo tout neuf** !

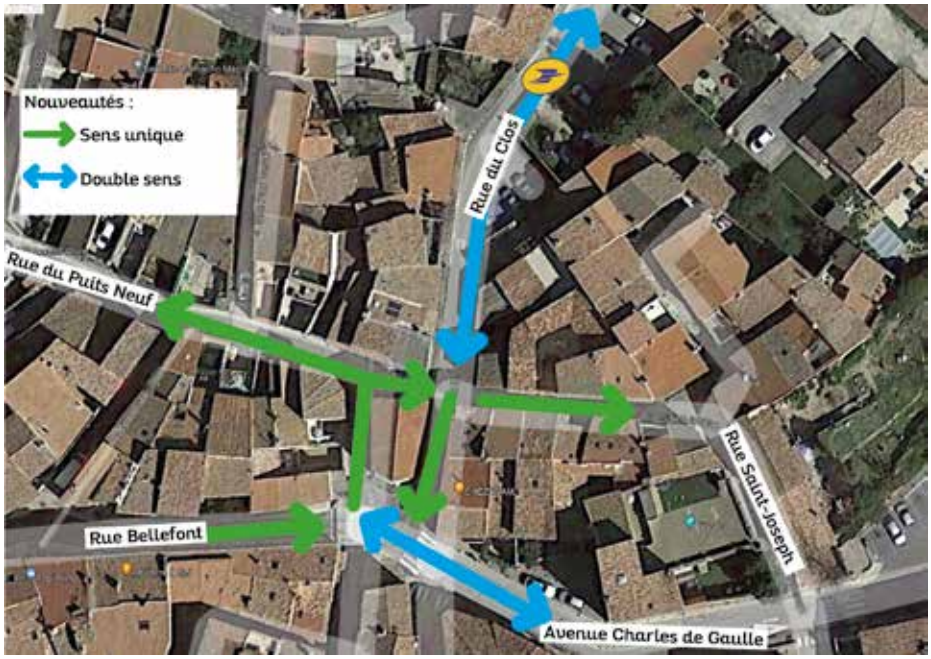

Expérimentation du changement de sens rue du Clos - en cours

Aujourd'hui, **le sens unique entrave l'accès aux commerces du centre-village** pour les habitants résidant au-delà de la rue du Clos (Clovis Hugues, Plaines d'Arnète...). Le double-sens dont bénéficie la rue Saint-Joseph, apparaît par contre totalement inadapté. Or, **la rue du Clos était une rue à double-sens il y a encore quelques années**, comme le sont la rue des Paillères et le boulevard de la Fontaine du Loup. Elle le redevient d'ailleurs ponctuellement chaque année durant les fêtes votives. Ce double-sens a un jour été supprimé afin de permettre le passage de bus. Puis les bus ont changé de circuit, mais le sens unique est resté...

Il a donc été notamment décidé :

- **le rétablissement du double-sens** depuis La Poste en direction de la mairie, mais uniquement jusqu'à l'intersection des rues Saint-Joseph et du Puits Neuf.
- **le dernier tronçon pour rejoindre l'avenue Charles de Gaulle bascule en sens descendant**.
- **pour remonter de la rue Bellefont ou de la mairie vers la Poste, le passage se fera désormais par le segment jusqu'à présent occupé par une place PMR** (dont la suppression a été anticipée et compensée par la création de deux places PMR devant l'Espace Bellefont et Place de l'Église).
- **la rue Saint-Joseph devient à sens unique descendant** (rue du Clos vers mairie).

Grâce à ces changements, **tous les véhicules de moins de 3,5 tonnes pourront circuler dans les deux sens**. Les véhicules de plus de 3,5 tonnes, eux, conserveront un sens unique, depuis le boulevard Clovis Hugues désormais.

Rénovation des voies Mistral-Lézardière-Fabre - à venir

C'est un chantier attendu par les riverains, qui a fait l'objet d'une consultation avant l'été afin d'échanger avec la population et d'aider à finaliser le projet : **la rénovation des voies Mistral-Lézardière-Fabre.**

Après une **longue phase de travaux d'enfouissement des réseaux**, retardés par l'ajout de la fibre, il s'agit aujourd'hui de la phase **réfection de la voirie**.

Concrètement, cela passe par **la pose d'enrobés neufs**, ainsi que d'un **réaménagement qualitatif paysager**, avec notamment **la réinstallation de l'ancre**, ainsi que **la matérialisation de places de stationnement**. Pour réaliser ce travail, il y a eu plusieurs relevés du nombre de véhicules stationnés, avec en finalité un positionnement de places supplémentaires aux besoins constatés, tout en conservant un espace pour ne pas créer de gêne pour les véhicules de secours, y compris en pleine nuit. **Le démarrage des travaux est prévu avant l'été 2024.**

Relamping - en cours

Le **relamping est une opération qui consiste à renouveler le parc d'éclairage** intérieur et extérieur des bâtiments, et de l'éclairage public, moins consommateur en énergie. La commune s'est inscrite dans ce processus, et est en train de **finaliser la modernisation complète des systèmes d'éclairage bâtimentaire, ainsi que de son parc d'éclairage public, en passant tout à 100% d'éclairage LED**.

Une intervention **dans les deux groupes scolaires** a été réalisée durant les vacances d'automne, et **l'équipement du reste des bâtiments communaux et des éclairages publics est en cours**.

La municipalité réalisera ainsi des **économies d'énergie**, en continuant ainsi sa **politique de rénovation énergétique globale**.

Ossuaire communal - finalisé

Un ossuaire communal a été créé au cimetière du Crépon, dont le cadre a été fabriqué par une entreprise, et **les finitions réalisées en régie par les services techniques**.

Mur du cimetière de la Croix d'Aymard - en cours

Des travaux de sécurisation du mur du cimetière de la Croix d'Aymard, qui est fissuré, ont débuté.

La portion problématique va être **entièrement reprise, le mur reconstruit avec un muret bas et un grillage**.

Le chantier devrait durer un mois, et est actuellement en cours.

Élagage | OLD - en cours

Dans le cadre des **Obligations Légales de Débroussaillement**, la commune procède à une grosse opération, qui devrait se terminer fin novembre, sur **certains chemins de la commune**.

Dans le même temps, **les services techniques effectuent des tailles de haies**, notamment sur les bords de route, à la ZAC, du côté de la D5, ainsi qu'aux abords de l'école Jean Rostand.

Une **opération élagage est programmée début décembre**, qui concernera des **nettoyages et mises en valeur de nos chênes centenaires**, mais aussi d'abattages de certains pins problématiques qui causent des dégâts sur nos réseaux ou sur des fondations de maisons.

Adressage - en cours

Ce dossier ambitieux qu'est l'adressage municipal touche à sa fin.

Un tiers des nouveaux certificats d'adressage ont ainsi été distribués, les autres suivront durant les prochaines semaines.

Si vous constatez une erreur, **n'hésitez pas à vous adresser en mairie au service urbanisme pour faire procéder aux modifications**.

Concomitamment, **la base adresse nationale** (base de données de référence des adresses en France contenant la correspondance entre adresse non nominative et position géographique) **a été créée**, et est accessible au lien suivant :

https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/13098#15.89/43.450748/5.019276

Retour en images

Retour en images sur quelques événements ayant pris place à Saint-Mitre ces dernières semaines (liste non-exhaustive !).

Cérémonie de citoyenneté

Les jeunes majeurs recevant leur carte électorale lors de la cérémonie de citoyenneté.

Rendez-vous emploi-formation

260 personnes sont venues à notre incontournable rendez-vous emploi-formation.

Opération brioches

Remise la brioche à monsieur le Maire lors de l'Opération brioches au bénéfice de la Chrysalide.

Fête de l'abeille

La fête du terroir et de l'abeille, sur la place Neuve.

Repas des anciens

Le repas des anciens, qui s'est déroulé pour la première fois au théâtre de la Manare !

Magie au théâtre de la Manare

Le spectacle de magie au théâtre de la Manare, qui a affiché complet !

Balade rose

Lors de la semaine de la santé et du bien-être, une course cycliste dans le cadre d'Octobre rose.

CÉLÉBRATIONS D'HALLOWEEN

Recensement 2024 : porte-à-porte du 18 janvier au 29 février

Le recensement des communes de moins de 10 000 habitants a lieu tous les cinq ans. **Pour Saint-Mitre-les-Remparts, ce sera en 2024, du 18 janvier au 29 février**.

Les agents recenseurs, recrutés par la commune, **viendront ainsi faire du porte-à-porte** durant les dates précédemment citées. Le questionnaire fourni à ces fins peut **soit être rempli avec l'agent recenseur, soit être rempli sur internet au moment où vous le souhaitez**. Ce dernier mode de recensement a l'avantage de vous permettre de répondre aux questions en plusieurs fois.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. **Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune**. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement…

Renseignements en mairie : 04 42 80 98 55

Site internet :
www.le-recensement-et-moi.fr

Parlez-vous provençaou ?

Quand lou blad vèn bèn, tout vèn bèn !

'Quand le blé va bien, tout va bien !'

Lors de la Sainte-Barbe, en Provence, on sème du blé, des lentilles ou des pois chiche, dans trois coupelles tapissées de coton humide, appelées 'seitouns'.

Si les tiges ont poussé droites, vertes et que le blé est bien germé, l'année sera prospère, d'où l'expression provençale quand le blé va bien tout va bien !

Le Comité Communal des Feux de Forêt recrute !

Devenez bénévole pour le CCFF ! Le comité a un message pour vous :

Si comme nous, vous vous sentez **concernés par la protection de la forêt**, venez nous rejoindre dans notre action de prévention.

Pas besoin d'entraînement physique spécifique (nous ne sommes pas des pompiers).

Il vous faut **avoir 18 ans et posséder le permis de conduire V.L** (hommes ou femmes).

Avant de patrouiller, **les bénévoles doivent participer à au-moins deux demi-journées de formations locales** organisées dans nos locaux (en avril/mai un dimanche ou un samedi matin de 9h à 12h).

S'inscrire au CCFF de Saint-Mitre-les-Remparts, c'est **devenir collaborateur bénévole de la commune**.

Le recrutement et les activités au sein du CCFF sont régis par une convention municipale.

Renseignements et candidature par mail à ccffsaintmitre@gmail.com

Club des seniors : gagnants du concours de pétanque !

L'une des équipes du club des seniors de Saint-Mitre-les-Remparts a remporté le concours de pétanque organisé par l'ES13 (Énergie Solidaire 13) !

Avec 53 triplettes mixtes engagées, c'est **une belle victoire pour nos Saint-Mitréens, bravo à eux** !

Pour s'inscrire au club :

Club seniors ES13
agulotta@es13.com

Pléthore d'ouvertures de commerces !

Ô Ma-Ya - bar d'ambiances

Ce bar d'ambiances, d'afterwork (cocktails, V&B, food) avec soirées à thèmes fera des heureux ! Situé ZAC des Étangs, l'établissement fait son week-end d'inauguration les 17 et 18 novembre. Yannick et sa femme Manon ont soigné leur décoration thème jungle, et vous accueilleront du mardi au dimanche de 16h à 00h30.

Ô Ma-Ya
ZAC des Étangs, rue des Peupliers
Instagram : @o_maya_bar
Facebook : Ô Maya Bar
Téléphone : 07 89 35 04 45

Quintessence Nath - massages bien-être

Nathalie propose des massages, réservés exclusivement aux femmes, dans son cabinet à son domicile. Le massage corps californien se veut relaxant et déstressant, quand le massage lifting visage a des bienfaits anti-âge et redessine les formes du visage.

Sur rendez-vous du lundi au samedi.

Téléphone : 06 80 48 48 32
Instagram : @quintessencenath

Solutions RH 13

Sandrine Fabre propose son expertise RH au service des TPE-PME, qui n'ont pas forcément les moyens d'avoir un service dédié dans leurs entreprises. Son activité, externalisée, peut être ponctuelle ou pérenne, et permet aux chefs d'entreprises de les aider dans leurs organisations et leurs démarches, en désamorçant leur stress et en offrant des clés pour qu'ils deviennent autonomes. Elle donne également des permanences à Mikado tous les mois.

Téléphone : 06 13 73 03 12
Mail : solutionsrh13@gmail.com
LinkedIn : Sandrine Fabre solutions RH

Portrait : Nadine Billo, notre talentueuse pastelliste

Avec plus de **200 tableaux** à son actif, et **deux fois premier prix** du salon d'art de Graveson, **Nadine Billo** n'a pas à rougir de son talent. Cette retraitée, **passionnée d'art depuis petite**, s'est pourtant lancée en **autodidacte**, découvrant le **pastel** en 2010, en feuilletant par hasard un magazine d'art.

Une passionnée talentueuse et autodidacte

Peignant à l'huile, elle préfère rapidement les pastels, et troque finalement ses pinceaux contre les **bâtonnets de couleur.** Sans prendre de cours, elle se lance pour le plaisir, dessinant sa nièce Bérénice " *ma muse* " précise-t-elle.

Ce qu'elle préfère réaliser ? " *Les portraits sans hésiter ! Il me faut du vivant pour être inspirée et avoir envie de créer un tableau* ". En voyant ses œuvres, on devine facilement pourquoi : **une âme s'en dégage**, se rapprochant de la photographie, tout en conservant **textures et lumières** qu'un appareil ne saurait conserver.

Son atelier et son espace de vente sont installés chez elle, **dans une maison en cœur de village** : "J'habite ici depuis 33 ans."

Réalisant **ses créations pour le plaisir**, qu'elle façonne d'après photo, elle fait aussi des tableaux sur demande, " *si la photo me plaît, si ce n'est pas le cas, je n'y arrive tout simplement pas ! Je peins avec le coeur* " confie-t-elle en souriant.

Pour découvrir ses merveilleuses créations, contactez-la directement !

Cœur de pastel 13
Nadine Billo

Téléphone : 07 81 92 22 64
Facebook : Nadine Billo
Mail : nadinepastelliste@gmail.com

Nadine Billo devant quelques uns de ses tableaux.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Kenan Fehim Stéphane CATANIA né le 03 août 2023 à Martigues

Andréa ESPOSITO né le 06 septembre 2023 à Martigues

Juliette Nathalie Véronique CORNAND née le 28 août 2023 à Martigues

Andréa Christophe PIN né le 4 septembre 2023 à Martigues

Théo Jordan TEYSSIE BOCOYRAN né le 30 août 2023 à Martigues

Énola Christiane Sylvie MARTINEZ née le 22 septembre 2023 à Martigues

Jennaya Aalyah Rackel MERDJIAN née le 8 octobre 2023 à Marseille 6ème arrondissement

Mariages

Emilie PETITPAS et Grégory LEFEUVRE mariés le 02 septembre 2023

Gisèle LEDOS et Alain SIROS mariés le 02 septembre 2023

Estelle VIDAL et Jérémy BERNABEU mariés le 08 septembre 2023

Svetlana KOULGAV et Manuel AGUIRRE mariés le 30 septembre 2023

Alexia DOUNIER et Fabrice PEPE mariés le 14 octobre 2023

Décès

Fernand MILHE décédé le 15 juillet 2023 à Marseille

Paul MONNIOT décédé le 05 septembre 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

Cedric VILORIA décédé le 10 septembre 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

Marinette HONORAT née GAMBA décédée le 08 septembre 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

Nasser DJAAFER décédé le 12 septembre 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

Maria PENENGO née NUGNES décédée le 1er octobre à Saint-Mitre-les-Remparts

Danièle CALMON née MIRA décédée le 17 octobre 2023 à Saint-Mitre-les-Remparts

Saint-Mitre en vie

Renouveau : une vision globale

Depuis le début de ce mandat, nous avons pris à bras le corps les grands projets annoncés, en commençant par la réalisation de la Maison de la Jeunesse, la rénovation du parking du stade, ou encore l'aménagement d'un terrain de rugby. Sur le littoral, nous avons initié le changement par touches successives (Varage, Massane, Patorgue…), tout en préparant les équipements structurants à venir (école, parkings, port de plaisance). Quant à la ZAC des Étangs, dont nous avons repris en mains l'entretien, nous y préparons l'ouverture du rond-point Protis vers la rue de Courtine. Parallèlement, nous avons réorganisé progressivement les services municipaux pour améliorer les services rendus à la population.

Désormais, c'est sur notre cœur de village que nous concentrons nos efforts. Sa revitalisation passe évidemment par une requalification de la place Neuve, mais aussi des voiries très dégradées à l'intérieur des remparts. Arborisation, désimperméabilisation, renaturation, sont les maîtres-mots qui président déjà ce projet emblématique.

Le partage d'expérience avec d'autres communes nous amène à amplifier encore notre ambition, pour actionner tous les leviers possibles : stationnement de proximité à durée limitée, distributeur à billets, borne wifi publique, interventionnisme foncier, implantation d'un restaurant, cheminements doux, zone de rencontre, commission extra-municipale...

La réussite se construit ensemble.

Vincent Goyet

Les Saint-Mitréens avant tout

Une nouvelle école à Varage ?

La combinaison de la croissance démographique à venir et du renouvellement des générations plaide indiscutablement en faveur de la construction d'un troisième groupe scolaire. Chacun en est bien convaincu.

Reste cependant à trouver le lieu idéal et le secteur nord de la ville, au plus près des quartiers Emplaniers, Varage, Massane où réside plus du tiers de la population semble tout indiqué.

Sauf que les terrains disponibles n'y sont pas légion.

C'est pourquoi le choix de la municipalité s'est porté sur les parcelles aval du Vallon de Varage.

Une superficie parfaite, un emplacement de part et d'autre de la desserte routière et un prix très raisonnable. Bravo !

Mais… C'est en zone à vocation agricole, naturelle et forestière ! Donc à ce jour, non constructible. Pire, une partie est considérée humide, voire inondable.

Il faudra donc obtenir outre la révision du PLU qu'on attend inlassablement déjà depuis 3 ans, une décision préfectorale sur la base d'une enquête publique. Autant dire la quadrature du cercle ou du moins un parcours semé d'embuches de plusieurs longues années. Bref, un pari risqué sur l'avenir.

Dans ces conditions, ne serait-il pas prudent d'envisager dès à présent un Plan B ?

D. Barroero, R. Bernet, JC Methel

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

L'Agenda

NOVEMBRE

■ **DU 21 AU 26 NOVEMBRE**
Exposition par l'association J'AIME
au profit du Telethon
Hall du théâtre de la Manare

■ **SAMEDI 25 NOVEMBRE**
THE SHOESHINERS BAND ET COCO SWING
Soirée jazz new orleans
Théâtre de la Manare I 20h
Billetterie au 04 42 49 04 64

DÉCEMBRE

■ **VENDREDI 1er DÉCEMBRE**
LES FABLES DE LA FONTAINE (REVISITÉES)
Théâtre musical
Théâtre de la Manare I 20h30
Billetterie au 04 42 49 04 64

■ **DU VENDREDI 1er AU DIMANCHE 3 DÉCEMBRE**
MARCHÉ DE NOËL
Place de la Mairie I Vend. 14h-19h - Sam. et dim. 10h-19h
Infos au 04 42 49 04 62

■ **MARDI 5 DÉCEMBRE**
LA LAPONIE
Conférence
Médiathèque municipale Charles Rostaing I 18h
Sur inscription au 04 42 49 15 11

■ **MERCREDI 6 DÉCEMBRE**
PETITS CONTES DE NOËL
Médiathèque municipale Charles Rostaing I 10h30
Sur inscription au 04 42 49 15 11

■ **SAMEDI 9 DÉCEMBRE**
TELETHON GYMNASE EN FÊTE
Complexe sportif René Jauras I 9h-18h
Infos au 04 42 49 18 93

■ **MERCREDI 13 ET 20 DÉCEMBRE**
Ateliers de NOËL (5-7 ans le 13/12 et 8-12 ans le 20/12)
Médiathèque municipale Charles Rostaing I 16h30 à 18h30
Sur incription au 04 42 49 15 11

■ **SAMEDI 16 DÉCEMBRE**
SAINT-MITRE FAIT DU SKI
Soirée organisée par le Comité des Fêtes
Esplanade Vaillant I 18h30

■ **SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 DÉCEMBRE**
NOËL AU VILLAGE
Centre village I 14h à 18h
Infos au 04 42 49 04 62

■ **DIMANCHE 17 DÉCEMBRE**
TOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES CHANTS DE NOËL
Chants traditionnels
Théâtre de la Manare I 17h30
Gratuit offert par le Département

■ **MERCREDI 27 DÉCEMBRE**
Festival des Comédies LE UKULÉLÉ MAGIQUE DE NOËL (16h) et VOUS POUVEZ EMBRASSER LA MARIÉE (20h30)
Théâtre de la Manare
Réservations :
https://www.billetreduc.com/lieu/saint-mitre-les-remparts/la-manare/

JANVIER

■ **MARDI 16 JANVIER**
ROSA BONHEUR (Première artiste française décorée de la légion d'honneur en 1865)
Conférence
Médiathèque municipale Charles Rostaing I 18h
Sur inscription au 04 42 49 15 11

■ **MERCREDI 17 JANVIER**
VŒUX DU MAIRE
Théâtre de la Manare
19h30 ouverture des portes et 20h spectacle

■ **SAMEDI 20 JANVIER**
ET DIEU CRÉA LE SWING
Humour musical
Théâtre de la Manare I 20h30
Billetterie au 04 42 49 04 64

L'AGENDA COMPLET
de toutes les manifestations :
www.saintmitrelesremparts.fr